

# Rapport de la Commission académique session 2023

## Académie de Grenoble

### 1. La commission

#### 1.1 Organisation générale

Nombre et répartition des établissements suivis sur l'académie :

- Académie Grenoble LGT-LP-CFA-MFR : 261
- LFE : 29
- GESBF (Suisse) : 13

39 811 élèves évalués en CCF

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'un chargé de mission pour les examens, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, de deux professeurs représentant l'enseignement privé, d'un professeur représentant l'enseignement français à l'étranger et du médecin conseiller technique du recteur.

2 réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2022-2023 :

- **22 novembre 2022** : analyse des protocoles d'évaluation saisis, études des cas SHN, présentation ES EPPCS et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers. Un bilan sur les Fiches Certificatives a été fait, ainsi que l'information pour cette nouvelle année d'un calendrier à respecter.
- **13 juin 2023** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au service des examens du baccalauréat.

#### Présents : CAHPN 13 juin 2023

- ✓ IA-IPR d'EPS : Régine Battois-Locatelli, Agnès BONHOMME, Cyril Hélay-Girard, Loïc Sénéjoux
- ✓ Chargé de mission EPS examen : Nicolas MINAZZI
- ✓ Enseignants :

Monsieur Simon AVOGADRO	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE MONGE CHAMBERY
Monsieur Sébastien BARTOLOMEU	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE ELLA FITZGERALD ST ROMAIN EN GAL
Madame Adeline BERTRAND	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE PRAVAZ – PONT DE BEAUVOISIN
Monsieur Yvan BICH	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE PR STE FAMILLE LA ROCHE SUR FORON
Monsieur Sébastien BOROS	PROFESSEUR DE LYCEE LPO LES CATALINS - MONTELIMAR
Madame Céline BORREGO	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE FICHET - BONNEVILLE
Madame Brigitte DECARO	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE ALAIN BORNE- MONTELIMAR
Monsieur Brice DUTARTRE	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE BERTHOLLET- ANNECY
Monsieur Yannick EMERY	PROFESSEUR DE LYCEE EREA PORTES DU SOLEIL - MONTELIMAR
Monsieur Gabriel FILLON	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE LOUIS ARMAND CHAMBERY
Monsieur Quentin GAILLARD	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE PONCET- CLUSES
Madame Caroline LAMARCHE	PROFESSEUR DE LYCEE LPO DU DAUPHINE - ROMANS SUR ISERE
Madame Marie-Hélène MEZIERES	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE PR SAINT DENIS - ANNONAY
Monsieur Jean Jacques ROMEYER	PROFESSEUR DE LYCEE LP GORDINI ANNECY
Madame Catherine SENEJOUX	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE JEAN PREVOST - VILLARD DE LANS
Madame Marion STEPHANOV	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE ARGOGUES GRENOBLE
Monsieur Jean Lou VUILLAUME	PROFESSEUR DE LYCEE LYCEE Frs International GEORGES POMPIDOU DUBAI

Excusés :

Mme Christine Lequette Médecin conseiller technique du recteur  
Laura Prudent IA-IPR EPS

## 1.2 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen est observé :

- l'écart entre les moyennes académiques des différentes épreuves
- l'écart entre les moyennes des filles et des garçons
- l'écart entre les moyennes académiques générales et les moyennes générales des établissements

## 1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général)

GLISSE SUR NEIGE (SKI, SNOWBOARD)  
CROSS TRAINING  
BIATHLON  
COURSE TOUT TERRAIN  
ULTIMATE (session 2023)

## 2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro session 2023

### 2.1 Enseignement commun

#### 2.1.1 Résultats généraux bac GT - Académie Grenoble

Examen	Moyenne (chiffres 2022)	Effectifs	Ecart Garçons-Filles (chiffres 2022)
BGT	14,67 (14,8)	27174 53,87% de filles	0,74 (0,8)
BCG	15,14 (15,18)	19425	
BTN	13,49 (13,79)	7749	

– Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptes totaux	Inaptes partiels	Contrôle adapté (chiffres 2022)
4,05 % 2,87 % filles, 1,18 % garçons	16,69% 8,92% Filles, 7,77% Garçons	0,77% 0,55% Filles, 0,22% Garçons <b>Moyenne= 14,29 (14,05)</b>

#### 2.1.1.2 Résultats généraux BGT – LFE

29 lycées français à l'étranger (LFE) (**exclusivement BGT**) sont suivis par l'académie de Grenoble

Examen	Moyenne (chiffres 2022)	Effectifs	Ecart Garçons-Filles
BGT	15,43 (15,26)	1728 53,8% de filles	0,55

## 2.1.2 Résultats généraux bac pro

Examen	Moyenne (chiffres 2022)	Effectifs	Ecart Garçons-Filles (chiffres 2022)
BCP	14,14 (14,27)	7812 36,2% de filles	0,81 (0,9)

– Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptes totaux	Inaptes partiels	Contrôle adapté (chiffres 2022)
<b>4,68%</b> 3,25 % filles, 1,43% garçons	<b>11,06%</b> 6,74% Filles, 4,32% Garçons	<b>0,21%</b> 0,07% Filles, 0,14% Garçons <b>Moyenne= 12,55 (13,20)</b>

## 2.2 Principales harmonisations réalisées

	Décisions CAHPN
<b>BGT</b>	+ 1 pt pour les <b>filles</b> en Volley-ball, Badminton, Basket-ball, Lancers + 0,3 pts sur la moyenne des candidats en <b>contrôle adapté</b> 6 moyennes d'établissement harmonisées
<b>BCP</b>	+ 1 pt pour les <b>filles</b> en Football, Demi-Fond, Volley-ball, Badminton + 1,5 pts sur la moyenne des candidats en <b>contrôle adapté</b> 13 moyennes d'établissement harmonisées

## 2.3 Réflexions sur les résultats de cette année (évolution moyennes générales, écarts filles-garçons, moyennes des APSA, etc.)

### • 2.3.1 BCG – BTN :

Les élèves du bac général restent avec des moyennes hautes et « profitent » plus que les élèves de la voie technologique. Par ailleurs, la hiérarchie des moyennes des différentes filières du bac technologique reste la même : la S2 TMD sort avec 14,69 de moyenne, alors qu'à l'autre extrémité des moyennes, les STMG sont à 12,90.

A noter, il existe une homogénéité des résultats sur les départements de l'académie (de 14,56 à 14,78). Des résultats plus élevés pour les établissements suisses GESBF (16). Cette moyenne est à nuancer compte tenu du faible effectif représenté (13 lycées).

Les filles restent plus nombreuses à passer le baccalauréat que les garçons : 53,87 %.

– Analyse des moyennes par CA et de l'écart filles-garçons

CHAMPS D'APPRENTISSAGE	Répartition programmation	Moyenne	Ecart F/G
CA4	31%	14,29	+ 1,82 G
CA1	23%	14,82	+ 0,95 G
CA5	22 %	15,09	+ 0,08 G
CA2	12%	14,47	+ 0,31 G
CA3	12%	14,82	+ 1,04 F

La répartition par champ d'apprentissage fait apparaître une stabilité par rapport à 2022. Nous constatons toujours une forte représentation des CA4, CA1 et CA5.

Concernant les moyennes, nous observons dans l'ordre : CA5 (15,09), CA1 (14,82) et CA3 (14,82), CA2 (14,47), CA4 (14,29).

Concernant les champs favorables aux filles et aux garçons, ici encore pas d'évolution, le champ le plus favorable aux filles est le CA3 (0,87 en 2022). Les CA4 et CA1 restent ceux les plus favorables aux garçons, le CA2 étant le plus « neutre » (en 2022 : + 0,37) tout comme le CA5 (en 2022 : + 0,09).

Préconisations : Le constat est le même que lors de la session 2022. Le regard porté sur les filles en CA4 doit pouvoir être discuté en équipe : ainsi, les formes de groupement doivent être réfléchies (équipes homogènes versus équipes hétérogènes en leur sein) tout comme les modes d'entrée dans l'activité.

D'autre part, nous encourageons les équipes pédagogiques à questionner leur offre de formation en les invitant à proposer davantage des APSA du CA3 et du CA5.

– Analyse des moyennes Garçons – Filles par APSA :

Epreuve	Sexe	Moyenne	Effectif	Epreuve	Sexe	Moyenne	Effectif
GLISSE SUR NEIGE (SKI, SNOW)	M	18,38	8	GLISSE SUR NEIGE (SKI, SNOW)	F	18,40	5
YOGA	M	16,29	7	NATATION EN DUREE	F	16,81	99
JUDO	M	16,13	36	YOGA	F	16,61	82
BIATHLON	M	15,64	275	CROSS TRAINING	F	15,57	476
ULTIMATE	M	15,63	141	ACROSPORT	F	15,30	2247
NATATION EN DUREE	M	15,62	71	DANSE(S)	F	15,22	2924
CROSS TRAINING	M	15,56	580	STEP	F	15,16	2011
MUSCULATION	M	15,50	4603	MUSCULATION	F	15,12	4516
BASKET-BALL	M	15,50	1277	BOXE FRANCAISE	F	15,03	20
COURSE TOUT TERRAIN	M	15,48	227	NATATION DE VITESSE	F	15,00	1044
FOOTBALL	M	15,47	131	SAUVETAGE AQUATIQUE	F	14,95	305
COURSES	M	15,39	7034	BIATHLON	F	14,85	240
RUGBY	M	15,36	348	JUDO	F	14,76	16
HANDBALL	M	15,31	786	GYMNASTIQUE	F	14,40	464
VOLLEY-BALL	M	15,23	3217	COURSE EN DUREE	F	14,38	1901
TENNIS DE TABLE	M	15,22	504	ESCALADE	F	14,37	3223
BADMINTON	M	15,14	5125	COURSES	F	14,26	6625
NATATION DE VITESSE	M	14,88	1142	RUGBY	F	14,04	302
COURSE D'ORIENTATION	M	14,80	736	COURSE D'ORIENTATION	F	14,03	830
COURSE EN DUREE	M	14,75	1670	ULTIMATE	F	14,02	342
SAUVETAGE AQUATIQUE	M	14,65	420	HANDBALL	F	13,95	498
SAUTS	M	14,57	262	BASKET-BALL	F	13,85	1062
ESCALADE	M	14,51	3308	SAUTS	F	13,79	320
ACROSPORT	M	14,44	1357	COURSE TOUT TERRAIN	F	13,70	241
LANCERS	M	14,14	147	ARTS DU CIRQUE	F	13,62	211
STEP	M	13,89	1116	TENNIS DE TABLE	F	13,46	631
DANSE(S)	M	13,87	714	FOOTBALL	F	13,32	51
ARTS DU CIRQUE	M	13,64	178	BADMINTON	F	13,31	7158
BOXE FRANCAISE	M	13,50	1	VOLLEY-BALL	F	13,27	2518
GYMNASTIQUE	M	13,21	255	LANCERS	F	12,72	123

– Moyennes des 10 APSA les plus programmées

Epreuve	Total		Filles		Garçons	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moy	Effectif	Moy
COURSES	13659	14,84	6625	14,26	7034	15,39
BADMINTON	12283	14,07	7158	13,31	5125	15,14
MUSCULATION	9119	15,31	4516	15,12	4603	15,50
ESCALADE	6531	14,44	3223	14,37	3308	14,51
VOLLEY-BALL	5735	14,37	2518	13,27	3217	15,23
DANSE(S)	3638	14,96	2924	15,22	714	13,87
ACROSPORT	3604	14,97	2247	15,30	1357	14,44
COURSE EN DUREE	3571	14,55	1901	14,38	1670	14,75
STEP	3127	14,71	2011	15,16	1116	13,89
BASKET-BALL	2339	14,75	1062	13,85	1277	15,50

Nous observons des APSA favorables aux filles, que sont le step (15,16 : + 1,27), la danse (15,22 : +1,35) et l'acroport (15,30 : + 0,86).

Les APSA presque neutres sont l'escalade (-0,14), la course en durée (-0,37) et la musculation (-0,38).

Celles qui sont défavorables aux filles restent le volley ball (13,26 : - 1,96), le badminton (13,30 : -1,83), le basket (13,85, -1,65), et les courses (14,26 : -1,13).

Compte tenu de ces constats, la proposition d'harmoniser les moyennes des filles de + 1point en badminton, volley-ball, lancers (les 3 APSA les plus défavorables aux filles) et en basket-ball (APSA à fort effectif) a été validée à la majorité.

- Analyse d'une même APSA par département : le badminton

Département	Moyenne	Nombre établissements	Moyenne la plus haute	Moyenne la plus basse
ARDECHE	14,24	12	17,09	12,86
DROME	14,07	17	14,91	12,73
HAUTE SAVOIE	14,27	27	16,27	12,66
ISERE	14,1	44	16,27	11,75
SAVOIE	14,12	12	15,21	12,61

Nous observons une homogénéité des moyennes territoriales en badminton, avec une moyenne académique à 14,07. Nous pouvons expliquer ce constat par le rôle du référentiel national par CA, garant d'une équité nationale. Lorsque nous observons les moyennes les plus hautes, nous constatons un écart important avec celles les plus basses (2,18 points) qui nous semble à analyser plus finement, en mobilisant les écarts-type des moyennes des établissements. Cela pourrait être un axe de travail pour l'observatoire qui sera mis en place à la rentrée 2023.

- Analyse des moyennes des APSA académiques

Epreuve	Total		Filles		Garçons	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
GLISSE SUR NEIGE (SKI, SNOW)	13	18,38	5	18,40	8	18,38
CROSS TRAINING	1056	15,57	476	15,57	580	15,56
BIATHLON	515	15,27	240	14,85	275	15,64
COURSE TOUT TERRAIN	468	14,56	241	13,70	227	15,48
ULTIMATE	483	14,49	342	14,02	141	15,63

Les 2 APSA avec les moyennes les plus hautes présentent des résultats neutres en termes d'écart fille-garçon. Il en est tout autre concernant les 3 autres APSA qui présentent des moyennes défavorables aux filles. La Course Tout Terrain est nettement en défaveur des filles avec un écart de 1,78 en faveur des garçons. **L'arrivée de l'ultimate dans la liste académique interroge avec un écart de 1,61 en faveur des garçons et mérite un suivi attentif pour l'année prochaine.**

- Analyse du contrôle adapté

Epreuve	Moyenne	Effectif
H10 TIR SPORTIF CARABINE LASER	20,00	1
MUSCULATION	16,42	6
DEMI-FOND	16,20	5
MARCHE ADAPTÉE	16,13	3
A56 MUSCULATION	16,09	7
H18 SARBACANE	15,50	1
ERGOMETRE VELO	15,40	3
A10 BIATHLON TIR LASER MARCHE	14,63	21
H 56 MUSCULATION	14,50	2
A18 SARBACANE	14,00	1
COURSES	14,00	1
VELO D'ENTRAINEMENT	14,00	2
A12 MARCHE SPORTIVE	13,93	25
DEMI-FOND 6 X 250M	13,84	5
A11 DEMI-FOND	13,50	1
MARCHE EN DUREE	13,00	2
MARCHE SPORTIVE	12,67	26
total	14,29	

Le contrôle adapté concerne 107 élèves répartis dans 17 établissements, soit un effectif très réduit. Nous notons un écart s'élevant à 0,38 avec la moyenne académique que la CAHPN a décidé de corriger. **L'harmonisation de + 0,3 points est validée à la majorité.**

- **2.3.2 BCP :**

La moyenne générale s'inscrit en continuité avec celle de la session 2022. L'écart de la moyenne de 0,81 en faveur des garçons peut s'expliquer par l'analyse de l'offre de formation proposée.

Nous relevons une homogénéité des moyennes par département, comprise entre 14,07 (Ardèche) et 14,27 (Haute Savoie) qui peut s'expliquer, là encore, par le rôle des référentiels nationaux par CA.

- Analyse des moyennes par CA et de l'écart filles-garçons

CHAMPS D'APPRENTISSAGE	Répartition programmation	Moyenne	Ecart F/G
CA4	31%	14,18	+ 1,37 G
CA5	25%	14,49	+ 0,64 G
CA1	23%	13,73	+ 0,99 G
CA2	14%	14,02	+ 0,36 G
CA3	7%	14,20	+ 0,65 F

La répartition des CA dans les offres de formation reste inchangée par rapport à la session précédente.

En observant les moyennes, nous constatons que la moyenne du CA5 (14,49) est la plus élevée, suivie de près par celle du CA3 (14,2) et du CA4 (14,18), puis du CA2 (14,02). C'est celle du CA1 qui est la plus basse avec 13,73.

Si l'on observe l'écart garçons-filles, le CA3 est toujours favorable aux filles (+ 0,65).

Alors que les CA favorables aux garçons restent le CA4 (+ 1,37) en tête, suivi du CA 1 (+0,99). Le CA2 demeure celui le moins défavorable aux filles (+0,36).

Ces constats s'inscrivent dans la continuité de ceux de la session 2022.

Préconisations : le regard porté sur les filles en CA4 doit pouvoir être discuté en équipe en s'interrogeant sur les formes de groupement (équipes homogènes versus équipes hétérogènes en leur sein), sur les modes d'entrée et les formes scolaires de pratique mobilisées.

D'autre part, nous encourageons les équipes pédagogiques à questionner leur offre de formation en les invitant à proposer davantage des APSA du CA3 et du CA5. **Dans la synthèse transmise à tous les établissements, des illustrations de menus proposés par des lycées de l'académie assortis de la moyenne filles et garçons équilibrées sont proposées.**

- Analyse des moyennes Garçons – Filles par APSA :

Epreuve	Sexe	Effectif	Moyenne
RUGBY	M	12	16,88
HANDBALL	M	274	15,25
FOOTBALL	M	365	15,16
JUDO	M	21	15,12
BASKET-BALL	M	441	15,01
NATATION EN DUREE	M	5	15,00
MUSCULATION	M	3315	14,79
SAVATE BOXE FRANCAISE	M	53	14,62
RELAIS VITESSE	M	520	14,52
BADMINTON SIMPLE	M	2451	14,51
ARTS DU CIRQUE	M	26	14,48
TENNIS TABLE SIMPLE	M	259	14,43
VOLLEY-BALL	M	715	14,42
STEP	M	181	14,37
COURSE DE DEMI-FOND	M	2232	14,20
ESCALADE	M	1037	14,15
ACROSPORT	M	106	14,08
COURSE D'ORIENTATION	M	633	14,07
NATATION	M	99	13,77
GYMNASTIQUE	M	119	13,73
COURSE EN DUREE	M	240	13,60
DANSE	M	102	13,23
SAUVETAGE	M	30	13,03
SAUT EN PENTABOND	M	43	13,00
LANCER DU JAVELOT	M	200	12,50
DISQUE	M	141	12,40

Epreuve	Sexe	Effectif	Moyenne
NATATION EN DUREE	F	6	15,33
DANSE	F	274	15,12
NATATION	F	15	15,00
SAVATE BOXE FRANCAISE	F	2	15,00
ARTS DU CIRQUE	F	53	14,82
RUGBY	F	3	14,50
STEP	F	572	14,49
BASKET-BALL	F	300	14,31
HANDBALL	F	76	14,25
ACROSPORT	F	135	14,20
JUDO	F	8	14,13
ESCALADE	F	653	14,05
MUSCULATION	F	1515	13,97
COURSE EN DUREE	F	130	13,74
SAUVETAGE	F	25	13,66
RELAIS VITESSE	F	355	13,47
COURSE D'ORIENTATION	F	347	13,37
BADMINTON SIMPLE	F	1686	13,19
GYMNASTIQUE	F	111	13,06
VOLLEY-BALL	F	229	13,02
LANCER DU JAVELOT	F	42	12,88
FOOTBALL	F	35	12,77
COURSE DE DEMI-FOND	F	940	12,63
TENNIS TABLE SIMPLE	F	81	12,45
SAUT EN PENTABOND	F	11	12,32
DISQUE	F	4	8,43

- Moyennes des 10 APSA les plus programmées

Epreuve	Total		Filles		Garçons	
	Effectif	Moy	Effectif	Moy	Effectif	Moy
MUSCULATION	4830	14,53	1515	13,97	3315	14,79
BADMINTON SIMPLE	4137	13,97	1686	13,19	2451	14,51
COURSE DE DEMI-FOND	3172	13,73	940	12,63	2232	14,20
ESCALADE	1690	14,11	653	14,05	1037	14,15
COURSE D'ORIENTATION	980	13,82	347	13,37	980	13,82
VOLLEY-BALL	944	14,08	229	13,02	715	14,42
RELAIS VITESSE	875	14,09	355	13,47	520	14,52
STEP	753	14,46	572	14,49	181	14,37
BASKET-BALL	741	14,73	300	14,31	441	15,01
FOOTBALL	400	14,95	35	12,77	365	15,16

Nous constatons que les APSA à habiletés fermées du CA1, notamment le disque et le saut en pentabond, sont défavorables à tous les candidats.

La course de demi-fond et le badminton, très évaluées, sont nettement défavorables aux filles (écart de moyenne = -1,57 pour le demi-fond et -1,32 pour le badminton). L'écart de moyenne en football (-2,39) et en volley-ball (-1,4) interpelle d'autant que cela concerne 365 candidats VS 35 candidates en football et 715 candidats VS 229 candidates en volley-ball.

**La proposition d'harmoniser les moyennes des filles de + 1point en badminton, course de demi-fond, volley-ball, et football a été validée à la majorité.**

- Analyse d'une même APSA par département : le badminton

Département	Moyenne	Nb établissements	Moy la plus haute	Moy la plus basse
ARDECHE	13,5	13	14,92	11,2
DROME	13,9	15	15,21	12
HAUTE SAVOIE	14,51	27	16,17	10,35
ISERE	13,81	44	16,63	10,12
SAVOIE	13,88	16	15,55	11,1

A l'échelle académique, une comparaison territoriale à partir de l'APSA badminton nous permet de constater une homogénéité des moyennes entre quatre départements, avec une moyenne plus élevée pour celui de la Haute-Savoie. Ce constat mériterait d'être analysé là encore à l'aide d'écarts types pour chaque établissement de façon à pouvoir identifier s'il y a une discrimination équitable. Une réflexion sur les référentiels établissements pourrait être engagée également.

- Analyse du contrôle adapté

Epreuve	Moyenne	Effectif
A12 MARCHÉ SPORTIVE	13,5	3
A44 TENNIS DE TABLE	11,75	4
AC BADMINTON	12	1
AC STEP ADAPTEE	14	1
PA 3X500M MARCHÉ ADAPTÉE	12	1
total	12,55	

Alors que le nombre de candidats Inaptes totaux (92 filles et 71 garçons) et des inaptes partiels (191 filles et 215 garçons) reste stable, celui de contrôle adapté (9 élèves) diminue, passant de 12 élèves en 2022 à 9 cette année.

Le faible nombre de contrôles adaptés interroge mais trouve une réponse en CAHPN : le travail conséquent engagé par les équipes dans la production des FCA ne leur aurait pas permis de s'en emparer jusqu'alors. Le temps semble nécessaire pour leur permettre de s'atteler à ces protocoles.

Néanmoins, nous notons un écart s'élevant à 1,59 entre la moyenne du BCP et du contrôle adapté. **Il est voté à la majorité la décision d'augmenter la moyenne du contrôle adapté de + 1,5 points.**



### 3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

#### 3.1 Enseignement commun

Résultats généraux

Examen	Moyenne (chiffres 2022)	Effectifs	Ecart Garçons-Filles (chiffres 2022)
CAP	13,39 (13,84)	4825 27% de filles	0,55 (0,51)

Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptes totaux	Inaptes partiels	Contrôle adapté (chiffres 2022)
2,47% 1,62 % filles, 0,85% garçons	3, 13% 1,54% Filles, 1,59% Garçons	0,74% 0,54% Filles, 0,2% Garçons Moyenne= 13,69 (15,75)

#### 3.2 Principales harmonisations réalisées

CAP	Pas d'harmonisation effectuée
	13 moyennes d'établissement harmonisées

#### 3.3 Réflexions sur les résultats de cette année

La moyenne générale reste assez stable sachant qu'elle a baissé de 0,45 par rapport à la session 2022.

L'écart de la moyenne en faveur des garçons (+0,55) est stable.

Nous relevons une homogénéité des moyennes par département, comprise entre 13,25 (Isère) et 13,67 (Haute Savoie) qui peut s'expliquer, là encore, par le rôle des référentiels nationaux par CA. Seul l'Ardèche sort de cette tendance, avec 14,39 de moyenne, comme l'année dernière. Ce résultat reste à nuancer compte tenu du faible effectif concerné dans ce département (7,4% des élèves de CAP de l'académie).

- Analyse des moyennes par CA et de l'écart filles-garçons

CHAMPS D'APPRENTISSAGE	Répartition programmation	Moyenne	Ecart F/G
CA4	38%	13,31	+ 0,77 G
CA5	27%	13,45	+ 0,21 F
CA1	20%	13,35	+ 1,27 G
CA2	12%	13,61	+ 0,64 G
CA3	3%	14,40	+ 0,77 G

La répartition des CA dans l'offre de formation en CAP s'inscrit globalement dans la continuité de la session 2022. Il demeure néanmoins une baisse de l'offre du CA3, passant de 7% à 4% cette année alors que c'est le CA où les résultats sont les plus élevés. Ce recul du CA3 profite aux CA4, CA5 et CA1(+ 1 point). Ce constat peut s'expliquer par la faible proportion de filles en CAP (27%).

Concernant l'écart garçons-filles, le CA5 s'impose comme étant le seul favorable aux filles (+0,21). Nous retrouvons en tête le CA1 largement favorable aux garçons (+1,27), suivi du CA4 (+0,77) puis du CA2 (+0,62).

Préconisations : Le constat est le même que lors de la session 2022. Le regard porté sur les filles en CA1 et CA4 doit pouvoir être discuté en équipe : ainsi, les formes de groupement doivent être réfléchies tout comme les modes d'entrée dans l'activité.

D'autre part, nous encourageons les équipes pédagogiques à questionner leur offre de formation en les invitant à proposer davantage des APSA du CA3 et du CA5.

- Analyse des moyennes Filles – Garçons pour les 10 APSA les plus programmées :

Epreuve	Filles		Garçons	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
MUSCULATION	481	13,53	1455	13,40
BADMINTON SIMPLE	483	12,83	1425	13,49
COURSE DE DEMI-FOND	360	12,61	1144	13,71
TENNIS TABLE SIMPLE	248	12,22	723	12,64
BASKET-BALL	142	13,47	332	14,42
ESCALADE	129	14,09	309	13,83
COURSE D'ORIENTATION	72	11,13	326	13,61
FOOTBALL	10	10,38	242	14,34
STEP	177	14,47	29	14,79
VOLLEY-BALL	63	12,10	141	13,75

Nous identifions 3 APSA favorables ou neutres pour les filles : l'escalade (+0,27) et la musculation (+0,13) qui ont des moyennes supérieures tandis que le step est une activité presque « neutre » (-0,32).

Il demeure de nombreuses APSA défavorables aux filles : le football (-3,96), la-course d'orientation (-2,48), le Volley-ball (-1,65), le demi-fond (-1,1) et le-Basketball (-0,95) et dans une moindre mesure, le-badminton (-0,66) et le tennis de table (-0,42).

- Analyse d'une même APSA par département : le badminton

Département	Moyenne	Nb établissements	Moy la plus haute	Moy la plus basse
ARDECHE	15,46	5	17	13,5
DROME	13,44	12	15,22	10,68
HAUTE SAVOIE	13,57	22	16,5	9,75
ISERE	13,38	34	15,7	8,83
SAVOIE	13,58	11	14,88	12,44

Nous constatons une homogénéité des moyennes en badminton (comprise entre 13,38 et 13,58) dans 4 départements sur les 5. L'écart des moyennes les plus hautes et de celles les plus basses varie fortement selon ces départements et mériterait d'être observé. Seul l'Ardèche présente une moyenne supérieure de 2 points à celles des autres départements. Nous nuancions ce résultat peu représentatif puisque cette moyenne est faite avec seulement 5 établissements. Il pourrait être intéressant d'avoir un regard sur la spécificité de l'Ardèche.

- Analyse du contrôle adapté

Epreuve	Moyenne	Effectifs
A11 DEMI-FOND	13,50	3
A12 MARCHÉ SPORTIVE	13,59	11
A41 BADMINTON	15,00	1
A44 TENNIS DE TABLE	14,00	1
total	13,69	

Le nombre d'inaptes totaux (30 garçons et 21 filles) ainsi que celui des inaptes partiels (56 garçons et 20 filles) reste stable.

Concernant le contrôle adapté, il est en progression en passant de 2 en 2022 à 14 cette session. Avec une moyenne à 13,69, le contrôle adapté en CAP valorise ces élèves qui bénéficient de 0,3 points de plus que la moyenne académique.

## 4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires) :

### 4.2 Enseignement commun :

#### 4.2.1 : BCG

-Nombre d'élèves concernés, présents :

-Nb inscrits : 501

-Absents : 154

-DI: 55

**Au total, ce sont 41% des candidats qui ne se présentent pas aux épreuves, dont environ 1/3 qui sont absents (note 0) et 11% d'inaptes.**

-Résultats :

Examen	Choix	Sexe	Inscrits	Nb. DI	Note = 0	Moy/20	Moyenne sans les 0
BCG	Danse	Féminin	47	5	12	9.62	13.47
BCG	Danse	Masculin	8	0	3	7.56	12.10
<b>BCG</b>	<b>Danse</b>	<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>9,29</b>	
BCG	Demi-fond	Féminin	81	11	26	5.65	10,76
BCG	Demi-fond	Féminin	29	3	8	10.44	
BCG	Demi-fond	Masculin	115	12	37	7.65	11,86
BCG	Demi-fond	Masculin	5	0	0	10.80	
<b>BCG</b>	<b>Demi-fond</b>	<b>Total</b>	<b>230</b>	<b>26</b>	<b>71</b>	<b>7,39</b>	
BCG	Tennis de table	Féminin	98	13	29	6.98	10.60
BCG	Tennis de table	Masculin	118	11	39	8.01	12.60
<b>BCG</b>	<b>Tennis de table</b>	<b>Total</b>	<b>216</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>7,55</b>	

Les moyennes des EPO sont très basses, même en enlevant les notes 0.

Si nous nous focalisons sur les moyennes comptées avec les candidats présents, nous constatons un écart important en faveur des garçons en tennis de table avec + 2 points pour les garçons et en demi-fond avec un écart de + 1,1 point. Seule la danse est favorable aux filles, avec un écart de + 1, 37.

#### 4.2.2 BTN

-Nombre d'élèves concernés, présents :

-Inscrits : 204

-Absents : 139 soit 68%

-DI : 19 soit 9,3%

**Au total, ce sont 77,3% des candidats en BTN qui ne se présentent pas.**

-Résultats :

Examen	Choix	Sexe	Inscrits	Nb. DI	Note = 0	Moy/20	Moyenne sans les 0
BTN	Danse	Féminin	12	4	2	13.25	13.25
BTN	Danse	Masculin	1	0	0	5.00	5.00
<b>BTN</b>	<b>Danse</b>	<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>12,33</b>	
BTN	Demi-fond	Féminin	50	5	20	7.49	9,12
BTN	Demi-fond	Féminin	6	1	0	9.60	
BTN	Demi-fond	Masculin	39	2	18	12.09	12.09
<b>BTN</b>	<b>Demi-fond</b>	<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>9,56</b>	
BTN	Tennis de table	Féminin	56	5	22	10.53	10.53
BTN	Tennis de table	Masculin	40	2	19	13.00	13.00
<b>BTN</b>	<b>Tennis de table</b>	<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>7</b>	<b>41</b>	<b>11,58</b>	

Là encore, les moyennes obtenues sont basses, en comptant ou en incluant les 0.

Si nous observons les moyennes sans compter les zéros, nous constatons un écart important en faveur des garçons en demi-fond avec + 3 points et en tennis de table avec +2,47 points. Un seul garçon a été évalué en danse.

#### 4.2.3 CAP

Nombre d'élèves concernés, présents :

Nb candidats CAP inscrits : 661

Nb absents : 98 soit 15%

**Face à l'enjeu que représente un zéro éliminatoire, le taux d'absentéisme est plus faible que pour les deux autres examens.**

Résultats :

	Inscrits	Sexe	nombre AB	Moyenne
Danse	37	Féminin	8	13.12/20
Danse	2	Masculin	0	8.50/20
Danse	<b>39</b>	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12,82/20</b>
Demi-fond	211	Féminin	28	9.62/20
Demi-fond	171	Masculin	28	12.34/20
Demi-fond	<b>382</b>	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>10,81/20</b>
Tennis de table	118	Féminin	16	10.50/20
Tennis de table	122	Masculin	18	12.45/20
Tennis de table	<b>240</b>	<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>11,48/20</b>

Si l'on observe la moyenne générale, c'est la danse qui a la moyenne la plus élevée.

Pour les filles, la danse est l'APSA la plus favorable (13,12).

Le demi-fond et le tennis de table restent favorables aux garçons, avec un écart important en demi-fond (+2,72) et en tennis de table (+1,95).

#### 4.2.4 BCP

Nombre d'élèves concernés, présents :

Nb candidats BCP inscrits : 344

Nb absents : 55 soit 16%

Tout comme pour le CAP, l'enjeu du zéro éliminatoire impacte le taux d'absentéisme qui reste limité.

		Inscrits	Sexe	Nombre AB	Moyenne
Danse	Demi-fond	24	Féminin	10	11,02
Danse	Tennis de table	60	Féminin	10	12,03
Demi-fond	Tennis de table	130	Féminin	24	10,02
Demi-fond	Tennis de table	130	Masculin	11	10,88

#### 4.3 Enseignement optionnel

Nombre d'élèves concernés, présents

-2 élèves concernés, 1 élève présent SHN.

Résultats : pour l'élève SHN : 15,5 (3,5/8 à l'oral et 12/12 en pratique).

#### 4.4 Enseignement de spécialité

Nombre d'élèves de 1<sup>ères</sup> concernés, présents

-5 élèves concernés, 5 élèves absents

Nombre d'élèves de Terminale concernés, présents

-2 élèves concernés, 2 élèves présents

## 5. Réflexions et préconisations pour la session 2024

### 5.1 A destination des établissements

Nous avons transmis à tous les établissements une synthèse des décisions validées en CAHPN.

Voici le document envoyé sous format A4 :

#### Résultats de la session 2023 :

Examen	Moyenne (AVANT harmonisation)	Moyenne Filles (AVANT harmonisation)	Moyenne Garçons (AVANT harmonisation)	Ecart Garçons-Filles (AVANT harmonisation)
BGT	14,81 (14,67)	14,59 (14,32)	15,06 (15,06)	0,47 (0,74)
BCP	14,27 (14,14)	14,01 (13,62)	14,42 (14,28)	0,41 (0,81)
CAP	13,44 (13,39)	13,04 (12,99)	13,58 (13,54)	0,54 (0,55)

**Principales harmonisations votées en CAHPN :**

	Décisions CAHPN
<b>BGT</b>	+ 1 pt pour les <b>filles</b> en Volley-ball, Badminton, Basket-ball, Lancers + 0,3 pts sur la moyenne des candidats en <b>contrôle adapté</b> 6 moyennes d'établissement harmonisées
<b>BCP</b>	+ 1 pt pour les <b>filles</b> en Football, Demi-Fond, Volley-ball, Badminton + 1,5 pts sur la moyenne des candidats en <b>contrôle adapté</b> 13 moyennes d'établissement harmonisées
<b>CAP</b>	<b>Pas d'harmonisation effectuée</b> 13 moyennes d'établissement harmonisées

**Préconisations de la CAHPN :****Reprendre les statistiques de l'établissement et les analyser au regard des statistiques académiques :**

- questionner l'offre de formation proposée aux élèves et/ou les modes d'entrée dans l'activité,
- tendre vers plus d'activités du CA5 et du CA3, favorables aux filles,
- proposer un protocole adapté dès que possible.

**Illustrations à partir d'établissements de l'académie**

	Moyennes	Menus
<b>BGT</b>	<i>Lycée X</i> Moy filles = 14,63 ; Moy garçons = 14,73	- Volley / Step / Biathlon - Biathlon / Musculation / Danse
<b>BCP</b>	<i>Lycée Y</i> Moy filles = 14,53 ; Moy garçons = 14,59	-Volley/ Musculation / Gymnastique -Football / Demi-fond / Musculation -Demi-fond / Escalade / Musculation -Course d'orientation / Musculation / Badminton -Musculation / Badminton / Escalade -Demi-fond / Badminton / Musculation
<b>CAP</b>	<i>Lycée Z</i> Moy filles = 12,28 ; Moy garçons = 12,41	-Course en durée / Badminton -Badminton / Musculation -Demi-fond / Musculation

De plus, nous avons envoyé un courrier à l'ensemble des établissements qui ont subi une harmonisation de leurs moyennes, les invitant à investir la fin de l'année scolaire pour engager une réflexion sur leur offre de formation, sur leur mode d'entrée et l'élaboration de FCA pour validation.

**5.2 A destination de la commission nationale**

Le fonctionnement avec EPSNET reste problématique et n'est pas satisfaisant.

Les problématiques liées à l'actualisation des bases de données établissement restent chronophages et entraînent erreurs et oublis.

Le nombre d'absents aux épreuves ponctuelles interrogent car beaucoup de temps et d'énergie sont gaspillés. Des jurys sont convoqués pour rien. Les moyennes restent basses et peuvent en partie expliquer les stratégies d'évitement en BGT notamment. Nous nous interrogeons sur les APSA choisies en EPO, notamment le tennis de table et le demi-fond qui sont nettement favorables aux garçons. D'autre part, concernant les référentiels, les jurys nous remontent que les exigences sont en décalage avec le niveau des candidats. En tennis de table examen BCG par exemple, le niveau 4 de l'AFL1 est très exigeant. Il s'agirait de décaler le niveau à la fin du niveau 3.

**6. Bilan général**

Le retour de la CNE pour la session 2022 nous a permis de conforter les moyennes académiques qui tendent à la stabilité. Le constat régulièrement effectué d'une offre de certification qui a du mal à évoluer dans le temps et en fonction des besoins des élèves nous interroge toujours. C'est la raison pour laquelle nous avons diffusé à tous les référents examens une synthèse des principales décisions actées en CAHPN avec des illustrations d'offres de formation. L'idée d'organiser des réunions territoriales post-CAHPN permettrait d'impulser et d'accompagner des changements.

La demande consistant à mettre en place un observatoire pour mener une réflexion territoriale a été présentée lors de la CAHPN. Seulement 2 membres se sont proposés. Il s'agirait d'organiser cet observatoire en s'appuyant sur les nouveaux membres, afin d'avoir une analyse plus fine à l'échelle des départements. Nous envisageons également de nous appuyer sur cette instance pour être davantage en lien avec les contextes d'établissement et pouvoir ainsi accompagner le changement.

La mise en place de l'évaluation de l'EPPCS en ponctuel nous interroge puisque nous n'avons eu aucun candidat libre présent...

Concernant l'EO, il serait pertinent de pouvoir mobiliser EPSNET afin de permettre à la CAHPN d'avoir une visibilité et de pouvoir harmoniser à l'échelle académique.